



Info-Alerte n° 2270 du 9 décembre 2020



## DÉLICES ET GOURMANDISES : Un chèque nommé désir



Ce témoignage, reçu le 27 novembre 2020, résume parfaitement les pratiques de **DÉLICES ET GOURMANDISES**, enseigne commerciale de la société de vente à distance **MERRIOS** :

*« J'ai reçu des documents indiquant qu'un chèque bancaire de 9.500 € me serait adressé. Mais, avant cela, je devais passer une commande d'au moins 25 €. C'est ce que j'ai fait. Puis j'ai reçu un autre document me confirmant que j'allais recevoir un chèque de 9.500 €, ce qui ne s'est pas produit. D'autres relances publicitaires ont suivi. J'ai refait des commandes, mais le chèque n'est jamais arrivé. C'était très tentant pour quelqu'un qui n'a jamais rien gagné ».*

La mécanique de **DÉLICES ET GOURMANDISES** est parfaitement huilée : les publipostages massifs peuvent laisser croire au gain d'un chèque de 9.500 €. Seule, une lecture attentive des documents de jeu permet de découvrir le caractère aléatoire de l'opération promotionnelle. Le consommateur recevra un bon d'achat de quelques euros... à valoir sur une prochaine commande.

En cette fin d'année 2020, jamais le Réseau anti-arnaques n'aura reçu autant de courriers de consommateurs dénonçant ces promesses publicitaires. Il préconise de refouler systématiquement les plis publicitaires, sans les ouvrir, en mentionnant sur l'enveloppe « refusé – retour à l'expéditeur ».

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)